



COMPTE RENDU BUREAU EXECUTIF

du 4 février 2020 à BESANCON

Présents : Gilles Zoppi, Norbert Prudon, Jean-Paul Ponchon, Eric Pihet, Bernard Mary, Benoit Cordier, Roger Chevalier, Jean Michel Guenin.

Invité présent : Emilian Broe.

Excusés : Sandrine Jacques, Bruno Chaignon.

Absents : Joël Millard, Eric Mézier.

En préambule de la réunion, Gilles nous annonce les naissances de Bertille, fille de Paul Herman et de Lubin, fils de Claire Hassenfratz.

La Bourgogne-Franche-Comté alignait 4 représentants aux championnats du monde de Cyclo-cross : Caroline Mani, Laurianne Duraffourg, Joris Delbove et Théo Thomas.

Nous n'avons pas obtenu de titre aux Championnats de France, mais 4 médailles : Caroline Mani, Laurianne Duraffourg, Fabien Doubey et Joris Delbove.

Une manche de coupe du monde de cyclo-cross est attribuée à Besançon le 29/11/2020.

Le championnat du monde 2024 est attribué à Tabor et doit revenir à la France en 2025.

1- Approbation du compte rendu du bureau exécutif du 16 décembre

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité

2- Homologation des résultats et des sanctions

R.A.S.

3- Intervention du CTS

- **Journée à destination des sportifs de haut niveau.**

Cette journée se déroulera à Besançon le 15/02. Interviendront entre autre un diététicien, et une psychologue qui précisera le rôle des parents et leur rôle dans l'obtention de bonnes performances des athlètes.

- **Tour de l'Avenir.**

Emilian évoque la possibilité d'avoir une équipe BFC sur le tour de l'avenir. L'hébergement serait gratuit et il semble possible de demander une subvention au conseil régional, au titre de l'évènementiel. Affaire à suivre. Rappelons que nous aurons 2 étapes en BFC.

- **CRDS, Investissements + véhicules.**

Nous devrions obtenir la même somme que l'année dernière, et nous avons la possibilité de monter un dossier investissement pour l'achat d'un véhicule. La subvention serait d'un montant maxi de 15 000€ (60% de la somme d'achat) et nous permettrait de changer le Boxer.

- **Stage de cyclo-cross.**

Nous avons la possibilité de faire un stage de cyclo-cross en Allemagne, entièrement financé par l'OFAGE (office Franco-Allemand), pour 11 athlètes et 3 encadrants.

- **Section BMX au Pôle Espoir de Dijon**

Discussion sur la situation actuelle de la section : plus que 3 athlètes, 7500€ de frais fixes, conditions non optimales à tous les niveaux : la suspension de la section est envisagée pour la rentrée 2020 ; la décision sera soumise au vote du CA du 17/02.

- **Championnat de France CLM le 25/07/2020 (VHJ St-Claude).**

Le CTS et la commission route ont validé le parcours, à Orgelet.

- **Journée féminisation à Saint Quentin en Yvelines.**

8 filles et 1 chauffeur de notre comité ont participé à cette journée avec la découverte du vélodrome et toutes les coulisses. Les participantes ont apprécié, et participé à une conférence sur le cyclisme féminin, en présence de la Ministre des Sports.

- **Coupe de France cadets des départements. Challenge de l'Est**

Pour être en accord avec le règlement Fédéral, la coupe de France se disputera sur 4 manches et dans les délais impartis, avec le format préconisé par la FFC :

Desnes : cyclo-cross (déjà disputé)

4 et 5 avril à Semur en Auxois avec un CLM individuel + épreuves en ligne

2 et 3 mai sur le Saugeais avec un CLM par équipes + épreuve en ligne

Une manche piste à Commercy

La finale Nationale aura lieu le 25 juillet (pour les comités qualifiés)

Le challenge de l'Est continue et prend en compte les manches CDF de Semur et Morteau plus deux autres épreuves le 17 ou 24 mai à Bar le Duc et début juillet à Boulzicourt.

4- **Licences**

Eric nous fait un point à date. La comparaison n'étant que globale, la FFC ayant "refondu" les catégories de licences.

Globalement, nous tirons notre épingle du jeu malgré un retard national dans les prises de licences, la BFC présentant le meilleur score actuel.

Il est difficile de déterminer si la dématérialisation a joué un rôle dans ce retard, la situation évoluant rapidement d'une semaine à l'autre.

5- **Point financier.**

Jean Paul fait un rapide exposé de la situation qui est bonne.

L'exercice n'est pas suffisamment avancé pour avoir des indicateurs ou des tendances fiables.

6- **Retour sur l'Assemblée Générale.**

Nous avons connu une excellente participation malgré nos craintes (championnats de France de cyclo-cross et situation très excentrée sur le territoire) : plus de 150 participants

Au chapitre des déceptions, la trop faible participation des membres du C.A. ainsi que des récipiendaires de médailles ou distinctions.

Au chapitre des satisfactions, une amélioration de la participation des sportifs récompensés, la très belle organisation du CC Etupes, le plus apporté par la présence du Président Callot et les excellents retours en général.

Rappel : élection de Francis Mourey au Collège Général et de Chloé Charpentier, déléguée des coureurs.

7- **Dossiers en cours- Questions diverses.**

• **TFJC nouvelle formule**

Le TFJC nouvelle formule a été présenté lors de la dernière commission Jeunes. Au lieu de sélections régionales, ce sont maintenant les clubs (avec écoles de vélo labellisées) qui constitueront des équipes, chaque région ayant droit à 5 équipes. La Région conservant la possibilité de constituer une équipe « entente » avec des coureurs de différents clubs n'ayant pas la possibilité de postuler. Les critères de sélection des clubs et des individuels vont être envoyés aux clubs prochainement par le responsable de la commission.

• **Remboursement Coignon**

Le Président rappelle les faits : J.L. Coignon a acheté des équipements à destination des jeunes coureurs à l'occasion du dernier TFJV. Et en demande le remboursement au Comité.

Après échange de points de vue, le Bureau propose de rembourser J.L. Coignon, en assortissant ce remboursement d'un courrier stipulant le caractère tout à fait exceptionnel de ce remboursement, et en précisant qu'aucun membre du BE ou du CA ne doivent engager une dépense sans avoir reçu l'aval par écrit du Président, du Trésorier voire du Bureau selon le montant des dépenses.

• **Candidatures Championnats BFC.**

- Route élite : AC Champagnole (07/06)*
- Route avenir : Jura Cyclisme (13/06)*
- CLM toutes catégories : VHJ St Claude (25/07)*
- Route masters : BRC (21/06)*
- Ecoles de cyclisme : Creusot Cyclisme 21/06) **ok commission**

- BMX : ASGU Bertranges (31/05)* **OK Commission**
- VTT XC : VTT Massif du Jura (14/06) **OK commission**
- VTT Descente : VC Senonais (12 et 13/09)* **OK Commission**
- VTT Trial : ????
- Cyclo-cross : 4 candidats (06/12) : VTT Loisirs Chalonnais, EC Bourbonien, AC Champagnole, AC Besançon. Dossiers reçus. Attente commission cyclo-cross et votre lors du prochain CA.
- * Relance à faire pour les clubs n'ayant pas encore envoyé leur dossier de candidature

Pour la prochaine saison, il est souhaitable que les candidatures parviennent au responsable calendrier (Norbert) au 30 octobre au lieu du 31/12 précédemment (en amont de la réunion « calendrier »).

- **Le championnat BFC masters**

Est qualificatif pour les championnats de France masters.

- **Cartes à la journée**

Elles sont entièrement dématérialisées en 2020. Plus de possibilité de les établir sur place pour les courses Pass.

- **Championnats de France Avenir**

Ont été actés par le BE FFC. Ils se dérouleront du 29/0/ au 03/08 à Gray. Deux réunions d'organisation ont eu lieu et les circuits sont validés.

- **Epreuves Professionnelles**

- Tour du Jura en Mai
- Tour de France
- Critérium de Dijon (date à vérifier car en même temps que tour de l'Ain)
- Critérium de Dole le 4 septembre
- Classic Grand Besançon le 05/ 09 Jura Cyclisme (Classe 2 Pro), à confirmer
- Tour du Doubs le 06 /09

- **Participation au Championnat BFC élites**

Epreuve protégée, mais problème du VC Toucy engagé sur une course en Belgique et du VC Etupes potentiellement participant au Baby Giro. Discussion en vue d'une décision à prendre en CA.

- **Labellisation des équipes en Nationale**

OK pour le SCO Dijon et le CC Etupes en N1 et pour le VC Toucy et l'AC Besançon en N2. A noter que Besançon passe en appel ce jour obtenir le label N1.

- **Ententes Juniors**

Deux ententes ont demandé leur labellisation à la FFC

- Entente Junior Montbéliard – Valdahon – Ornans
- Entente Avenir cycliste Bourgogne Franche Comté, avec des coureurs de VTT Loisir Chalon – Paray la Monial – VTT Conliège – VHJ St Claude – Tournus – Creusot cyclisme. Cette dernière entente pose problème de par sa dénomination qui peut prêter à confusion avec le collectif junior Bourgogne Franche Comté et la sélection régionale. Les responsables se sont engagés à changer de nom pour l’an prochain.

- **Point sur la convention territoriale**

Derniers paiements à effectuer pour 2019

Pour 2020, Attente de précisions sur les critères, ASO souhaitant orienter les critères vers le développement durable.

- **Organisation des réunions BE et CA**

Le BE valide le calendrier de réunions prévu.

Le Président propose qu’une réunion sur deux se tienne à Besançon, en fonction d’une étude réalisée sur les distances kilométriques de tous les administrateurs par rapport entre Dijon ou Besançon. Cette proposition est validée à la majorité des présents.

- **Plainte de certains Administrateurs**

Sur le fait que toutes les décisions se prennent en BE et qu’ils ont l’impression d’être inutiles.

Le BE dans son ensemble rappelle qu’il fait des propositions et que toutes les décisions sont prises en Conseil d’Administration.

- **Fonctionnement de l’ANS** (agence nationale de sport)

Le Bureau valide la proposition du Président, qui ne peut plus être responsable régional de l’ANS: c’est Norbert Prudon qui sera responsable d’une commission d’étude des dossiers comprenant Aurélia Quiclet, Eric Pihet et Emilian. Broë.

- Le Comité Régional a présenté la candidature de Tom Le Mentec (SCO Dijon) au Trophée Julien Ditlecadet.

Fin de réunion à 11h 15

Le Président du Comité,

Gilles ZOPPI

La secrétaire de séance,

Jean-Michel GUENIN

Comités	A-Licences 2019	B-Licences 31/01/2019	C-Licences 31/01/2020	Différence C- B	Evolution en %	Différence C- A	% C / A
<i>Métropole</i>							
BFRC - BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6465	4628	4370	-258	-5.57%	-2095	67.59%
<i>S/Total</i>	6465	4628	4370	-258	-5.57%	-2095	67.59%
<i>Total</i>	6465	4628	4370	-258	-5.57%	-2095	67.59%

SITUATION FINANCIERE

au 31 DECEMBRE 2019

	AU 31/12/2018	AU 31/12/2019
Cpte 45	13 077,04	57 737,32
Cpte 60	230 064,52	210 068,22
TOTAL	243 141,56	267 805,54

CAISSE AU 31/12/2019 : 145,15€

	Créances au 31/12/2018	Créances au 31/12/2019
Clubs	170 858,30	184 224,49

N-1 2018/2019	01/12/2018 au 31/12/2018	du 01/11/2018 au 31/10/2019
Dépenses	196 050,68	275 272,73
Recettes	191 059,46	425 082,01
		149 809,28

N 2019/2020	01/12/2019 au 31/12/2019	du 01/11/2019 au 31/10/2020
Dépenses	88 667,98	145 859,31
Recettes	144 325,83	368 615,65
		222 756,34